

République Française
Département
Cher

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécy
séance du 4 avril 2025**

Date de la convocation
31/03/2025

Date d'affichage
31/03/2025

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 14
En exercice : 14
Présents : 9
Votants : 14

Réf : 2025_0006

A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Mention exécutoire : Oui

Acte rendu exécutoire après
dépôt en préfecture de Bourges
le

11 AVR. 2025

L'an 2025 et le 4 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, maire.

Présents : Mmes BRAS Elodie, CACHO Magalie ; MM FERRAND Christian, GANGNERON Antoine, LAUNAY Aurélien, MOUROUX Francis, MILLIET Thomas, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusées : Mmes CAMUZAT Aurélie (a donné pouvoir à Elodie BRAS), CHOLLET Fanny (a donné pouvoir à Christian FERRAND), DEROUET Catheline (a donné pouvoir à Aurélien LAUNAY), JOUAN Séverine (a donné pouvoir à Magalie CACHO), MM BOUGRAT Patrick (a donné pouvoir à Philippe SARREAU)

Secrétaire de séance : M Thomas MILLIET

Autorisation donnée au Maire pour réaliser deux opérations avec signature de convention de servitudes avec ENEDIS

Dans le cadre du projet de construction de la nouvelle cantine, il est nécessaire de déplacer le poste d'électricité.

Pour ce faire, deux conventions de servitude ont été signées entre ENEDIS et le Maire.

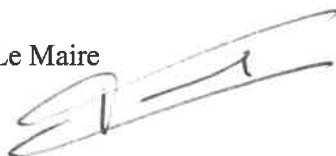
Afin d'authentifier les actes, il est nécessaire que le Conseil Municipal autorise ces opérations et autorise le Maire à signer les conventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les conventions de servitude avec ENEDIS et autorise la réalisation de ces deux opérations sur les parcelles C372 et C554.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,
En mairie, le

Le Maire



Le secrétaire de séance



Diffusion sur le site Internet de la commune le **11 AVR. 2025**

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le



ID : 018-211800354-20250404-DELIB25_6-DE

